

LE COURRIER DES VERNOIS

10



ÉDITO

Régulièrement, dans cet espace, je m'adresse à vous directement pour vous livrer mon point de vue sur une actualité ou évoquer des dossiers municipaux en cours ou des projets que nous souhaitons continuer à mettre en œuvre.

Ces quelques mots forment un lien, parmi d'autres, entre nous sur le présent et le futur de notre cité. Un lien qui n'efface évidemment pas nos différences ou nos désaccords.

A l'instant où j'écris ces lignes, c'est la pluie et la grisaille qui prédominent.

Cet hiver n'en finit plus de durer.

Encore ce matin, notre région était classée en alerte orange et nécessitait de notre part, une vigilance en prévision de l'état des rues dans notre commune.

Cet hiver à Verny, 30 tonnes de sel ont déjà été utilisées pour une dépense totale de 5468 euros ttc (hors routes départementales).

Pour cause de pénurie de sel, seules les rues à forte déclivité ont été salées.

Le personnel communal que nous remercions pour sa disponibilité est souvent sollicité en dehors de ses heures de travail.

Mais patience, la nature en sommeil attend son heure et se prépare.

Le printemps n'est pas loin et nous pourrons bientôt en apprécier toutes les saveurs.

Ce sera aussi le temps des mariages, des fêtes, du jardinage, des promenades, du fleurissement, du nettoyage ...

Autant d'occasions de rencontres, de partages, d'entraide, qui nous seront données.

Chassons donc nos idées grises ou nos esprits grincheux et goûtons la belle chance que nous avons de vivre notre avenir commun à Verny !

Bien sincèrement,

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine

BIENVENUE À SÉVERINE

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR LA MAIRIE DE VERNY

Il y a quelques semaines, Sophie Canesse faisait le choix de quitter son poste à la mairie de Verny pour une affectation lui semblant plus adaptée. Les candidats à sa succession n'ont pas manqué. Après étude des candidatures et



entretien avec les postulants, un jury composé de M^{me} la maire et d'élus municipaux, a attribué le poste de secrétaire générale de mairie à Séverine Bachmann. Séverine est attachée territoriale depuis 2006. La jeune femme de 33 ans occupait déjà une fonction similaire à la mairie de Valmont, une ville de Moselle de plus de 3000 habitants. Habitée par le goût du changement et très motivée, Séverine a pris ses fonctions le 1^{er} février. Collaboratrice directe de M^{me} la Maire, elle coordonne l'exécution des décisions municipales ainsi que la gestion administrative de la commune. Elle gère également le personnel communal. Sa polyvalence lui permet d'ores et déjà de faire face aux multiples tâches qui incombent à notre mairie. L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que les membres du personnel lui souhaitent la bienvenue dans notre commune de Verny.

Nous en profitons pour donner un coup de chapeau à nos deux fidèles secrétaires



– Nathalie Pierrot et Brigitte Bastide – que les Vernois connaissent bien. Parmi leurs attributions, elles assurent l'accueil en mairie du lundi au vendredi de 9h à midi et le mercredi et jeudi de 14h à 18h.

RÉORGANISATION

Suite à la démission d'André Mordenti, de sa fonction de 1^{er} adjoint au Maire mais restant au conseil, et de Catherine Amann, démissionnaire pour cause d'éloignement géographique, certains changements ont été nécessaires. A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de réduire le nombre d'adjoints à quatre, François Valentin assurant de fait le rôle de premier adjoint au maire. Vous trouverez ci-dessous les nouvelles délégations à la CCV, au SMASA et au Syndicat des Eaux et également la nouvelle composition des commissions municipales.

COMPOSITION DES DÉLÉGATIONS

Délégués à la CCV

- Titulaires : Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, François Valentin
- Suppléants : Victorien Nicolas, Odile Annen-Lacombe

Délégués au SMASA

- Titulaires : Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine, Bernard Muller
- Suppléants : Vincent Bemer, Maurice Boye

Délégués au Syndicat des Eaux

- Titulaires : Odile Annen Lacombe, Bernard Muller
- Suppléants : Maurice Boye, Sophie Diamantini

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Il est proposé la fusion des Commissions urbanisme, patrimoine et vie économique

- Animatrice : Odile Annen Lacombe
- Membres : Bernard Muller, Pierre Noirot, Séverine Courtois-Sene, Victorien Nicolas et Colette Rottier.

Commission des travaux

- animateur : Bernard Muller
- Membres : Pierre Noirot, Maurice Boye, Vincent Bemer et Angélique Joly

Commission des associations

- animateur : Victorien Nicolas
- Membres : Isabelle Jaskula, Angélique Joly, Colette Rottier, André Mordenti, François Valentin, Joël Xolin et Chantal Bricout.

Commission Environnement et espaces verts

- Animatrice : Séverine Courtois-Sene
- Membres : Vincent Bemer, Maurice Boye, Bernard Muller et Odile Annen Lacombe.

Commission Communication

- animateur : André Faber
- Membres : Joël Xolin, François Valentin, Sophie Diamantini, Séverine Courtois-Sene et Odile Annen-Lacombe.

Commission Petite Enfance périscolaire

- Animatrice : Angélique Joly
- Membres : Sophie Diamantini, Victorien Nicolas, Chantal Bricout, André Mordenti et François Valentin

Commission des Affaires scolaires

- animateur : Joël Xolin
- Membres : Odile Annen-Lacombe, Angélique Joly, Chantal Bricout, Isabelle Jaskula.

Commission des Affaires sociales

- André Mordenti ne souhaite plus faire partie du CCAS et se retire donc de la commission.
- Membres : Chantal Bricout, Sophie Diamantini, Collette Rottier, Isabelle Jaskula, Séverine Courtois-Sene, Maurice Boye, André Faber et Victorien Nicolas.

Commission Circulation et sécurité routière

- animateur : François Valentin
- Membres : Bernard Muller, André Faber, Angélique Joly, Maurice Boye, Collette Rottier et Victorien Nicolas.

Commission des Finances

- animateur : François Valentin
- Membres : André Mordenti, Bernard Muller, Angélique Joly, Collette Rottier et Isabelle Jaskula.

VŒUX MUNICIPAUX



C'est au Centre Faber que s'est déroulée la cérémonie des vœux pour la nouvelle année, en présence de nos concitoyens et de tous ceux qui comptent dans notre commune et les villages environnants. Ils étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation de M^{me} la Maire et de son équipe, qui ont souhaité convier pour la première fois l'ensemble de la population à cet échange à la fois officiel et festif.

François Valentin, adjoint, puis Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine ont souhaité à chacun d'entre nous une belle et douce année 2010. Ils ont rappelé les réalisations et projets destinés à rendre notre commune encore plus agréable, plus facile à vivre, plus belle, plus solidaire... Ils ont chaleureusement remercié tous ceux qui s'investissent pour y contribuer : élus, personnel communal, responsables et membres d'associations, acteurs économiques...

Et comme à Verny tout se termine toujours en fête, chacun a pu, après avoir « bu » les paroles des « officiels », goûter à d'autres douceurs locales. Un buffet apprécié de tous pour sa qualité et sa convivialité, de quoi faire de 2010 un bon cru à Verny !

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 17 décembre

Secrétaire de mairie :

- Création d'un poste d'attaché territorial à compter du 1^{er} février 2010.

Sécurité routière

- Avenant de 1 207,78€ HT pour des travaux supplémentaires rue de Metz et rue de Lorraine. Engagement d'une somme de 20 356,49€ HT pour le financement de ces aménagements (subventionnés à 30 % dans le cadre des amendes de police).

Rénovation de l'école

- Modification de deux avenants par rapport à la délibération du 24/09/2009 : menuiseries intérieures et chauffage sanitaire pour 7 046,02€ et 1 516,90€ HT (au lieu de 5 614,97€ et 1 330,78€ HT).
- Suite au changement d'énergie de la chaufferie : prolongation du contrat avec la société d'exploitation jusqu'à sa date d'expiration (31 octobre 2010).

Accueil périscolaire

- Installation de volets roulants pour 2 800€ HT.
- Travaux supplémentaires pour 2 290€ HT (plâtrerie isolation), 420€ HT (peinture) et 1 000€ HT (revêtements de sols). Aménagements supplémentaires du parking pour 6 991,96€ HT.

Associations vernoises

- Autorisation pour les associations vernoises les 2 fées, Pirouette et Verny Yoga d'utiliser la salle de jeux ainsi que le hall d'entrée de l'école en accord avec le Directeur de l'école.

Nouvelle gendarmerie

- Avenant à la convention de partenariat entre Moselis et la commune de Verny pour la vente d'un terrain pour la somme de 85 000€ destinée à financer les frais de viabilité.

Motion des maires ruraux de France

- Le conseil municipal s'est prononcé avec trois voix contre, cinq abstentions

et dix voix pour la motion déposée par l'Association des Maires Ruraux de France au sujet de la réforme des collectivités territoriales (texte consultable sur www.amrf.asso.fr).

Conseil du 28 janvier

Le conseil municipal est désormais composé de 18 conseillers avec quatre postes d'adjoints (voir article développé au recto).

- Élection de nouveaux délégués à la CCV, au Syndicat des Eaux et au SMASA.

- Modification de la composition de certaines commissions municipales.

Budget

- Investissement 2010 : régularisation de compte de 299€ pour le terrain de sport et remplacement d'une fenêtre au logement communal rue du Château pour 747€ HT.

- Encaissement d'un don de 1 000 du laboratoire Bio-Avenir de Verny versé au CCAS.

- Encaissement de deux chèques pour règlement d'un sinistre pour un total de 546,72 €.

Sécurité routière

- Demande de subvention au titre des amendes de police pour améliorer la sécurité des piétons : aux abords de l'école (7 250€ HT), rue Nationale et chemins piétonniers (5 060€ HT).

Octroi de subventions

- Aide à la création de 150€ pour les 2 associations Les Archers du Vernois et Verny Musiques Actuelles.

- Aide de 56€ par élève du CM2 pour le financement du séjour en classe de neige.

- Maisons et balcons fleuris et illuminés, attribution d'un prix de 60€ pour chacun des 6 lauréats du concours.

Urbanisme

- Approbation du projet de modification du plan local d'urbanisme (dossier tenu à la disposition du public).



UN HIVER SALÉ

Cet hiver, il neige, aussi étrange que cela paraît. Dans le village de Verny, l'équipe municipale fait son possible pour rendre les voies praticables. Un conseiller municipal d'astreinte veille à déclencher l'alerte pour que le déneigement ou le salage s'effectue efficacement. Chacun aura pu voir un soir ou un dimanche les employés dégager la voirie avec les engins communaux. Pourtant les mécontents se font entendre. Il est du coup important de rappeler à chacun ses responsabilités. Ainsi à Verny, certaines voies relèvent de la responsabilité du département (rue nationale, rue de la gare, rue de la Fontaine). La priorité est donnée aux rues communales. La météo défavorable a entraîné une surconsommation de sel. Récemment c'était la pénurie. Rappelons que le sel n'a pas que des vertus. Son impact en terme environnemental est désastreux : contamination des sols et des eaux, dégradation de la végétation et des chaussées, corrosion des véhicules... Les conducteurs doivent avant tout apprendre à vivre avec la neige et redoubler de vigilance. La prudence est le meilleur anti dérapant. Rappelons aux propriétaires et locataires qu'ils sont tenus de dégager les trottoirs devant chez eux. En cas d'accident ils sont responsables. En attendant les jours meilleurs, faisons le vœu que chacun y mette du sien, pour la sécurité de tous.



REMISE DE PRIX

M^{me} la Maire et des élus municipaux ont remis, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Mairie, leurs prix aux gagnants des concours « maisons fleuries » (organisé par l'amicale des maires du canton de Verny) et « maisons et appartements illuminés » (jury composé des membres de la commission environnement/espaces verts).

Les habitants récompensés pour le concours estival et fleuri sont :

- M^{me} HOFFMANN – 24 route de Metz

- M. et M^{me} BRETNACKER

- 10 rue de Fériet

- M. et M^{me} BECK

- 4 rue François Munier

Ceux qui se sont illustrés par les illuminations et la décoration festive de leur domicile sont :

- M. et M^{me} PASQUINELLI

- 47 rue de la Gare

- M. et M^{me} MULLER

- 20 rue François Munier

- M^{me} MARMILLOT – 4 rue du Moulin

Le gagnant du concours photo sur Verny a également été mis à l'honneur.

La photo du jeune Rémi TRICART illustre notamment notre agenda 2010. Les autres participants à ce nouveau concours avaient été invités à la cérémonie.

Félicitations pour vos efforts d'imagination et vos réalisations qui contribuent à faire de Verny un village beau et agréable pour tous !

LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

Trophée des associations

Le 13 février 2010, le Conseil Général de La Moselle avait invité les associations mosellanes au parc des expositions de Metz Métropole, à un grand forum couronné par la remise des Trophées des Associations.

C'est ainsi que le mercredi 16 décembre à Montigny-lès-Metz, l'ADFM (Association pour la Découverte de la Fortification Messine) a reçu un chèque de 300 € en tant que premier prix de la catégorie « Animation des Territoires », pour l'arrondissement Metz Campagne. De ce fait, elle fut sélectionnée pour le prix départemental, et a alors reçu le Trophée de Bronze catégorie « Animation des Territoires », ainsi qu'un chèque de 250 €.

La Commune de Verny est solidaire et félicite l'ADFM pour cette récompense. C'est la reconnaissance du travail accompli depuis plus de 25 ans par l'ensemble des membres de l'association.

Toutes nos félicitations et nos encouragements !

Le Comité des Fêtes actif et rassembleur

Le Comité des Fêtes est en pleine préparation du Printemps des Associations qui a été reconduit au samedi 15 mai 2010 de 9h00 à 18h00.

Comme lors de la première édition, cette journée s'articulera autour d'une chasse aux trésors qui conduira jeunes et moins jeunes d'animations en animations. Ces activités se dérouleront au Centre Faber, à l'espace loisirs, au Groupe Fortifié l'Aisne, et au Ball-trap. L'ensemble des 25 associations vernoises ainsi que le Centre Équestre de Pournoy-la-Grasse et M. Kittler proposeront des démonstrations et des initiations de leurs activités respectives.

Parallèlement au Printemps des Associations Vernois, le Comité des Fêtes propose à tous un tournoi de tarot et un concours de belote, qui auront lieu à 20h au Centre Faber, respectivement les samedis 27 février et 17 avril 2010.

Inscription auprès de Thierry BASTIDE

1, rue François Munier 57420 VERNY

06 21 65 88 78



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Baptiste Sodoyer né le 15 décembre
- Lyana Marjorie Gresta née le 30 décembre
- Samuel Klein né le 15 janvier
- Florian Gaudry né le 7 février

Nos peines :

- Virginie Peterlé le 1^{er} janvier
- Jean-Yves Marcel le 22 janvier
- Raymond Billon le 24 janvier

ON EN CAUSE

Élections régionales

1^{er} tour : 14 mars

2^e tour : 21 mars

Le bureau de vote sera ouvert à la mairie, de 8h à 18h.

Se munir de sa carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

Les conseillers régionaux sont élus par scrutin de liste paritaire pour une durée de 4 ans.

Toute rature ou mention ajoutée par l'électeur sur la liste rend le bulletin nul.

Les procurations sont possibles : s'adresser à la gendarmerie.

VOTER est un DROIT et un DEVOIR.

Plus de 2000 vernois

C'est officiel, Verny compte aujourd'hui plus de 2000 habitants ! La population légale, publiée par l'INSEE et entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2010 retient une population municipale de 1900 habitants et de 101 comptés à part ce qui donne une population totale de 2001 Vernois.

C'est cette valeur qui est prise en compte dans l'application des lois et des règlements aux collectivités.

Les élèves ou étudiants mineurs sont « comptés à part » dans leur lieu de résidence ; ainsi pour Verny la population comptée à part comporte essentiellement les élèves internes de l'ÉREA et les gendarmes.

Verny compte 713 logements d'habitation.

Avec les assistantes maternelles

Lors de la réunion organisée par le CCAS avec les assistantes maternelles, deux idées se sont dégagées pour elles et les enfants : ouverture de la bibliothèque avec lecture d'histoires et mise à disposition des locaux du périscolaire, avec utilisation des différents équipements. Tous les enfants de moins de 3 ans sont également invités avec leurs parents à y participer. Ces actions ont lieu une fois par mois de 9h à 10h.

Prochaines rencontres :

– Bibliothèque

2 mars - 6 avril - 4 mai - 1^{er} juin

– Périscolaire

18 mars - 29 avril - 20 mai - 17 juin

Opération village propre

Opération réussie en 2009, opération renouvelée cette année : la municipalité invite chacun d'entre vous à participer à un grand « nettoyage de printemps » de la commune. Rendez-vous dimanche 28 mars à 14h30 devant la Mairie.

Accueil nouveaux habitants et jeunes majeurs

L'équipe municipale a accueilli, lors d'une sympathique rencontre en Mairie, les habitants arrivés en 2009 à Verny. M^{me} la Maire les a félicités pour leur choix d'une commune bien équipée et active, et a rappelé les « gestes civiques » qui font le bien-être des Vernois. Les élus municipaux se sont ensuite présentés, ainsi que les responsables des associations et institutions souhaitant faire connaître leurs activités. Un livret d'accueil a été remis à chaque famille.

Les jeunes ayant atteint récemment la majorité étaient aussi conviés à recevoir des mains de M^{me} la Maire leur première carte d'électeur ainsi que leur livret citoyen. Elle leur a rappelé les droits et devoirs que leur confère leur nouveau statut dans la société.

Embauche de 2 saisonniers

Tu as plus de 18 ans,

Tu es motivé pour un job d'été et rejoindre l'équipe technique de ta commune,

Alors envoie ta lettre de motivation

et ton CV en Mairie en précisant tes

disponibilités, soit en juillet ou en août.

Date limite de dépôt de candidature :

30 avril 2010.

Responsable de la publication : Marie-Thérèse GANSOINAT-RAVAINE

Articles et photos : les conseillers municipaux

Mairie de Verny – 6 rue de la Mairie - 57420 Verny

Tél : 03 87 52 70 40 – Fax 03 87 52 42 10

mairie.verny@wanadoo.fr – <http://www.verny.fr>